

Le Conseil fédéral veut économiser 2,4 milliards en 2027 et même 3 milliards en 2028 et 2029. Réactions

Les coupes devront se poursuivre

« LAÏNA BERCLAZ

Budget » La Confédération doit économiser 2,4 milliards de francs en 2027 et 3 milliards en 2028 et 2029. Le Conseil fédéral a transmis vendredi son projet au parlement. Le Conseil des États s'y penchera lors de la session d'hiver et le National au printemps.

Les finances fédérales vont mal. Depuis plusieurs années, les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Elles atteindront 98 milliards de francs en 2029. Malgré les économies réalisées dans les budgets 2024 et 2025, des déficits structurels de plus de 2 milliards de francs devraient à nouveau apparaître en 2027. Ceux-ci pourraient dépasser 4 milliards en 2029. Sans mesures, le déficit structurel atteindrait 4,5 milliards de francs en 2029, avait prévenu en juin la ministre des Finances Karin Keller-Sutter.

Le Conseil fédéral a donc décidé de revoir les dépenses de la Confédération pour 2027. Après la consultation, il a revu à la baisse son programme et prévoit des coupes de 2,4 milliards, contre 2,7 initialement prévus. Le programme comprend près de 60 mesures.

Bâtiments et SSR concernés

Le programme d'allègement budgétaire 2027 se concentre, à environ 90%, sur les dépenses, tandis qu'un montant de 340 millions de francs provient des recettes. Les dépenses de la Confédération continueront à moyen terme d'augmenter de plus de 2% par an. De nombreux groupes de tâches de la Confédération, notamment ceux qui concernent la sécurité sociale et la sécurité militaire, mais aussi le personnel de l'Administration fédérale, afficheront une croissance plus lente que prévu. Il n'y aura aucune réduction dans le secteur des assurances sociales.

Depuis juin, le gouvernement a apporté quelques précisions. Les cantons refusant l'abandon du programme Bâtiments, le Conseil fédéral propose de verser un montant maximal de 200 millions de francs par an provenant de la



Sans mesures, le déficit structurel atteindrait 4,5 milliards en 2029, a prévenu la grande argentine Karin Keller-Sutter. Keystone

taxe sur le CO₂ pour remplacer des installations de production de chaleur et pour les mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments. Le Conseil fédéral a décidé d'exclure totalement les subventions de Jeunesse + Sport des mesures d'économie. Au lieu de cela, les contributions aux installations sportives d'importance nationale doivent être réduites.

Le gouvernement était déjà revenu sur certaines coupes en juin. Il avait notamment épargné la presse régionale et locale en maintenant les subventions actuelles. Concernant les services de la SSR destinés à l'étranger, le Conseil fédéral avait maintenu en juin sa volonté de les réduire de 19 millions de francs. Vendredi, il a décidé de ne plus contribuer fi-

Le gouvernement était déjà revenu sur certaines coupes en juin

nancièrement à ces services dès 2029. Le financement par la Confédération d'offres telles que Swissinfo et la chaîne de télévision germanophone 3Sat sera supprimé à partir de 2027, et la contribution à la chaîne francophone TV5Monde à partir de 2029 seulement. En 2028, l'économie sera de 3 milliards. Et de 3,1 milliards en 2029.

Les dépenses propres de la Confédération seront réduites de 300 millions de francs d'ici à 2028. Des économies de près de 190 millions sont prévues du côté des dépenses de personnel de l'Administration fédérale, dont au moins 100 millions proviennent de modifications des conditions d'engagement. Plus de la moitié exige des modifications de lois.

Les changements requis sont regroupés dans un acte modificatoire unique. Le Conseil fédéral soumettra les mesures ne demandant aucune modification législative au parlement lors de l'examen du budget et du plan financier.

La gauche critique

Le programme d'allègement budgétaire 2027 n'est qu'une étape, avertit le Conseil fédéral. Même s'il est intégralement mis en œuvre, des déficits se chiffrent en milliards pourraient à nouveau être enregistrés dès 2029. Si les mesures d'allègement étaient refusées ou fortement revues à la baisse, de nouvelles mesures d'allègement budgétaire devraient être prises plus tôt, avertit le gouvernement. Elles touche-

raient encore une fois principalement les dépenses faiblement liées.

Ces domaines de dépenses comprennent notamment la formation et la recherche, la coopération au développement, l'agriculture ainsi que l'armée. Des coupes pouvant atteindre 10% au total seraient nécessaires dans ces domaines pour remplacer le programme d'allègement. Si l'armée était épargnée par ces coupes budgétaires, les autres domaines seraient davantage touchés.

Les Verts et le Parti socialiste se montrent critiques envers ce programme d'économies. De son côté, le PLR salue des mesures qu'il juge nécessaires, mais s'oppose à l'imposition des avoirs de prévoyance. » AT5

L'actuelle secrétaire générale du Centre dirigera l'OFCOM

Communication » Gianna Luzio va remplacer Bernard Maissen, qui prendra sa retraite au printemps prochain, à la tête de l'Office fédéral de la communication (OFCOM). L'actuelle secrétaire générale du Centre prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2026, a indiqué vendredi le Conseil fédéral.

Gianna Luzio est secrétaire générale du Centre depuis 2018 et jusqu'à la fin de ce mois. Plurilingue, elle dispose d'une expérience pratique dans la gestion stratégique de la communication et de la transformation numériques, se félicite le gouvernement.

La Grisonne de 45 ans, choisie après plusieurs tours de sélection, connaît parfaitement les

enjeux concernant les médias, les télécommunications, la Poste et la numérisation. Elle dispose d'une longue expérience en matière de direction dans les domaines politique et administratif. «Elle relèvera efficacement les défis de la diversité des médias, de la transformation numérique et du service public», a salué le ministre de la Communication Albert Rösti.

Le gouvernement relève le vaste réseau de Gianna Luzio qui lui permettra de jouer un rôle charnière entre le Conseil fédéral, le parlement, les autorités et la communication. Albert Rösti est sûr que Gianna Luzio dirigera l'OFCOM «avec compétence, clairvoyance et énergie». » AT5

Français précoce imposé aux cantons?

Ecole » Le Conseil fédéral avertit les cantons récalcitrants: l'enseignement des langues nationales pourrait être encadré.

Les cantons pourraient être obligés à continuer d'enseigner une deuxième langue nationale au niveau primaire. Le Conseil fédéral veut élaborer un projet de loi en ce sens. Cette réglementation ne s'appliquerait toutefois qu'en cas d'abandon du compromis sur les langues de 2004.

Le Conseil fédéral est «préoccupé» par la décision de certains cantons alémaniques de reporter l'enseignement de la deuxième langue nationale, à savoir le français, au niveau secondaire. Une telle décision

«met en péril l'harmonisation de l'enseignement et la cohésion nationale», indique-t-il vendredi dans un communiqué.

Le gouvernement a donc chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) d'élaborer un projet de loi. Il veut préciser la place des langues nationales dans l'enseignement, tout en tenant compte des compétences cantonales en matière d'enseignement et des différences entre les régions linguistiques.

Deux variantes doivent être élaborées avant d'être mises en consultation. La première vise à inscrire dans la loi sur les langues le système actuel (la «solution Harnos»), qui prévoit l'apprentissage de deux langues étrangères à l'école pri-

maire: une langue nationale et l'anglais.

La seconde doit permettre de fixer une exigence minimale, avec l'enseignement d'une deuxième langue nationale de l'école primaire à la fin du niveau secondaire I. Cette solution laisserait «une plus grande marge de manœuvre aux cantons», selon le Conseil fédéral.

Avec ce projet, le Conseil fédéral se prépare «à un éventuel échec de l'harmonisation de l'enseignement des langues», décidée dans le cadre du concordat d'harmonisation scolaire Harnos, qui nécessiterait une intervention de la Confédération.

Une modification de la loi ne sera pas nécessaire si les can-

tons maintiennent la stratégie nationale des langues, établie en 2004 par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et intégrée en 2009 dans le concordat Harnos, ou s'ils parviennent à «l'adapter sans affaiblir la place des langues nationales», précise le gouvernement.

Les parlements de plusieurs cantons de Suisse alémanique ont demandé ces derniers mois le renvoi de l'enseignement du français à l'école secondaire. Appenzell Rhodes-Extérieures a pris cette décision au mois de mars. Il a été suivi par Zurich le 1^{er} septembre et par Saint-Gall mercredi. Le *Frühfranzösisch* est également remis en question dans d'autres cantons (BL, TG, SZ). » AT5